



Peut-on faire un changement de scientifique à salarié ?

Par **fatroucha**, le **07/10/2011** à **15:45**

Bonjour,

J'ai un doctorat, ma carte de séjour expire le 15/11 et il faut que je trouve une solution, le temps de trouver un travail (en entreprise) et de faire un changement de statut.

On me propose d'avoir une carte scientifique en tant que chercheur invitée (avec mon labo) pendant 1 an à partir de Novembre. Ma question est : Une fois ma carte scientifique obtenue (vers Novembre), puis je faire un changement de statut de scientifique à salarié après ?? Ou est ce que je dois attendre la fin de la durée de la convention (et donc 1 an !!!) avant de le faire ????

Est ce que ça peut passer ? ou est ce une mauvaise idée de faire cette carte scientifique :/// ?
Aidez moi s'il vous plait..